



## FICHE DE POSTE FLE

### IDENTIFICATION DU POSTE :

<b>FONCTION</b> : Professeur de Français Langue Etrangère à l'école primaire	<b>Temps de travail</b> : 27 heures hebdomadaires dont 3 heures dans le cadre des ORS
<b>Contrat</b> : CDD temps plein de 12 mois à compter du 1er septembre 2021 avec possibilité de renouvellement.	<b>Diplôme exigé</b> : titulaire d'un DAEFLE ou équivalent, ou de niveau supérieur type Master pro FLE Expérience professionnelle souhaitée dans un établissement français

### Missions

Dispenser un enseignement de Français Langue Etrangère, aux élèves non francophones des trois sites du primaire, de la MS au CM2, présentant des difficultés d'apprentissage en raison d'une maîtrise insuffisante de la langue française.

### Activités

- Le professeur est appelé à enseigner le français langue étrangère et prendre part aux différentes tâches garantissant le fonctionnement de ce secteur :
  - les concertations pédagogiques avec ses collègues
  - les corrections des tests d'évaluation des élèves
  - la participation aux tests de niveaux
- Ce poste s'adresse à un homme ou à une femme. Il ou elle devra être en mesure d'enseigner à des élèves non francophones (de débutants à avancés) des classes des trois sites du primaire.

## Rattachement ou lien fonctionnel

Sous la direction du directeur de l'école primaire, supérieur hiérarchique fonctionnel direct

<b><u>SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE</u></b>	<b><u>CONNAISSANCES</u></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir expliquer et enseigner les règles écrites et orales de la langue française. Le professeur de FLE sait adapter sa pédagogie et son attitude à chaque enfant et à chaque situation.</li><li>• Le professeur doit fixer des objectifs d'apprentissage de groupe tout en respectant les niveaux individuels.</li><li>• Qualités relationnelles (sens de l'écoute, du contact, diplomatie, patience).</li><li>• Avoir le sens du travail en équipe.</li><li>• Être ponctuel.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaitre les compétences et les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) qui servira de référence aux apprentissages et aux évaluations.</li><li>• Maîtrise des outils numériques</li></ul>